



Le 18 mars 2016

## Communiqué de presse

Communiqué de presse relatif au mouvement de grève du contrôle aérien les 20 et 21 mars 2016.

Les Ingénieurs du Contrôle de la Navigation Aérienne sont appelés à cesser le travail les 20 et 21 mars prochains, à l'appel de l'UNSA et de la CFDT.

Conscient des défis majeurs qui attendent la navigation aérienne française dans les prochaines années : hausse du trafic aérien, modernisation technique des systèmes, baisse des effectifs, besoin constant d'amélioration de la sécurité, le Secrétaire d'Etat aux Transports avait engagé la Direction Générale de l'Aviation Civile dans une négociation garantissant la prise en compte de l'ensemble des enjeux professionnels et de la spécificité du corps des ICNA. Ces engagements avaient permis la levée des préavis de grève de juin 2015. Force est de constater que les négociations en cours à la DGAC ne répondent pas au mandat fixé.

Alors que le secteur aérien retrouve une santé financière rassurante et que les compagnies aériennes renouent avec les bénéfiques, toutes les prévisions de trafic indiquent désormais des perspectives de croissance importantes. Malgré ce contexte favorable, et bien qu'il faille 5 années pour former et qualifier un contrôleur aérien, la décision d'accélérer la baisse des effectifs ICNA en 2016, en passant le taux de remplacement des départs de 80% à 65%, apparaît en totale déconnexion avec les besoins opérationnels des centres de contrôle et les objectifs de régularité et de ponctualité assignés par l'Europe à la Direction des Services de la Navigation Aérienne.

En outre, alors que les efforts consentis ces dernières années pour dégager d'importants gains de performance et compenser les baisses d'effectifs déjà subies sont restés sans reconnaissance, l'absence d'anticipation des recrutements conduit la DSNVA à organiser une casse profonde et dogmatique des principes régissant l'organisation du travail, comme le travail en équipe et le rythme des cycles de travail déterminant les vacances. Pourtant, seule cette organisation permet de répondre, partout, aux exigences de sécurité et de sérénité attendues des aiguilleurs du ciel.

Fortement contrainte par les plans de performance européens, la DGAC a pris un retard technologique considérable et le manque d'investissement au cours des dernières années se fait fortement sentir. Quand partout ailleurs les contrôleurs aériens disposent d'outils perfectionnés d'aide à la détection de trajectoires conflictuelles, les aiguilleurs français ont des outils techniques qui limitent grandement leur performance. Les systèmes actuels d'un autre âge sont dépassés et conduisent à des pannes de plus en plus fréquentes ayant des implications directes dans la chaîne de sécurité. Les contrôleurs aériens, certes régulièrement entraînés à les gérer, subissent de plus des défaillances de leurs outils et s'en inquiètent (extinctions d'écrans radars, système d'avertisseur de collision défaillant, redondance des systèmes suspendue, calculateur des plans de vol datant des années 1980). Les contrôleurs aériens exigent de la DGAC qu'elle se dote de moyens pour réaliser ces révolutions technologiques qu'elle ne peut plus différer.

L'UNSA souhaite que les négociations se poursuivent et que le gouvernement garantisse, comme il s'y était engagé, la prise en compte et le financement des missions de la DGAC. La mobilisation attendue les 20 et 21 mars 2016 entraînera des annulations et perturbations dans les aéroports. Les passagers sont invités à contacter leur compagnie aérienne ou la DGAC pour connaître le statut de leur vol. En outre, le service minimum sera instauré et de nombreux contrôleurs aériens seront réquisitionnés partout en France pour continuer d'assurer le contrôle aérien d'en moyenne 50% du trafic prévu, la continuité territoriale avec la Corse et l'Outre-Mer, et la totalité des avions chargés d'assurer des missions de secours ou de défense.

Contact presse : [presse@icna.fr](mailto:presse@icna.fr)